

### Edito

Dans son ouvrage *Le goût de l'archive*, édité en 1989, l'historienne moderniste Arlette Farge écrit : « En histoire, les vies ne sont pas des romans, et pour ceux qui ont choisi l'archive comme lieu d'où peut s'écrire le passé, l'enjeu n'est pas dans la fiction ».

Dans cette lignée, nous vous proposons un numéro spécial sur les protestants à Saint-Maixent, des personnages originaires de la ville ou des lieux protestants. Parce que l'histoire ne correspond pas à d'intimes convictions érigées en certitudes, nous réunissons plusieurs auteurs pour vous présenter le fruit de leurs diverses recherches appuyées sur des sources vérifiées et comparées. Et vous verrez qu'il n'y a pas à inventer ou imaginer des fictions, il n'y a qu'à partir à la découverte de ces archives... Et comme d'habitude, vous pourrez découvrir nos traditionnelles rubriques.

Bonne lecture.

Benoit et Christelle Sancé



*Charles VII et son armée en 1440 lors de la Praguerie (conférence de Benoit Sancé le 18 février 2026 à Niort)*

### SOMMAIRE

*La bataille perdue du « Lion de Belfort » : Aristide Denfert-Rochereau au Synode de 1872*, MICHAEL MC GOWAN

*Défenses des libertés : l'engagement de trois Saint-Maixentais aux racines protestantes*, AUDE BARANGER

*Affaires protestantes de justice*, BENOIT SANCÉ

*1876-2026, le temple de Saint-Maixent à 150 ans*, CHRISTELLE ET BENOIT SANCÉ

*Il y a 100 ans la presse à Saint-Maixent-l'École*, CHRISTELLE NORDEY-SANCÉ

Enigme

Travaux au local

Sortie pérégrine à Exoudun

*François Guillaume Richard, soldat du 1<sup>er</sup> empire à Exoudun*, BENOIT SANCÉ

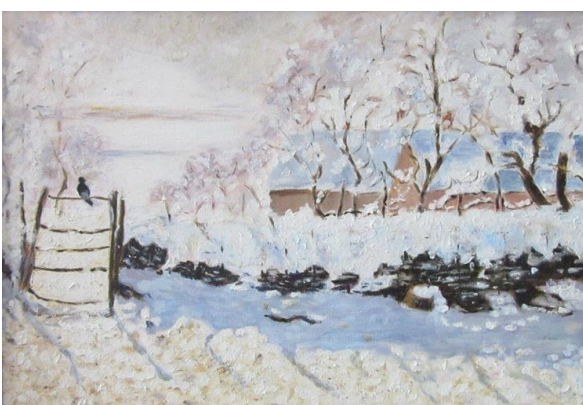


## Conférences

**Dimanche 26 avril 2026**

Maison du Poitou Protestant  
Centre Jean Rivierre – La Courarde à 14 h 30

*Les Poitevins face au grand hiver 1709*, par **BENOIT SANCÉ**

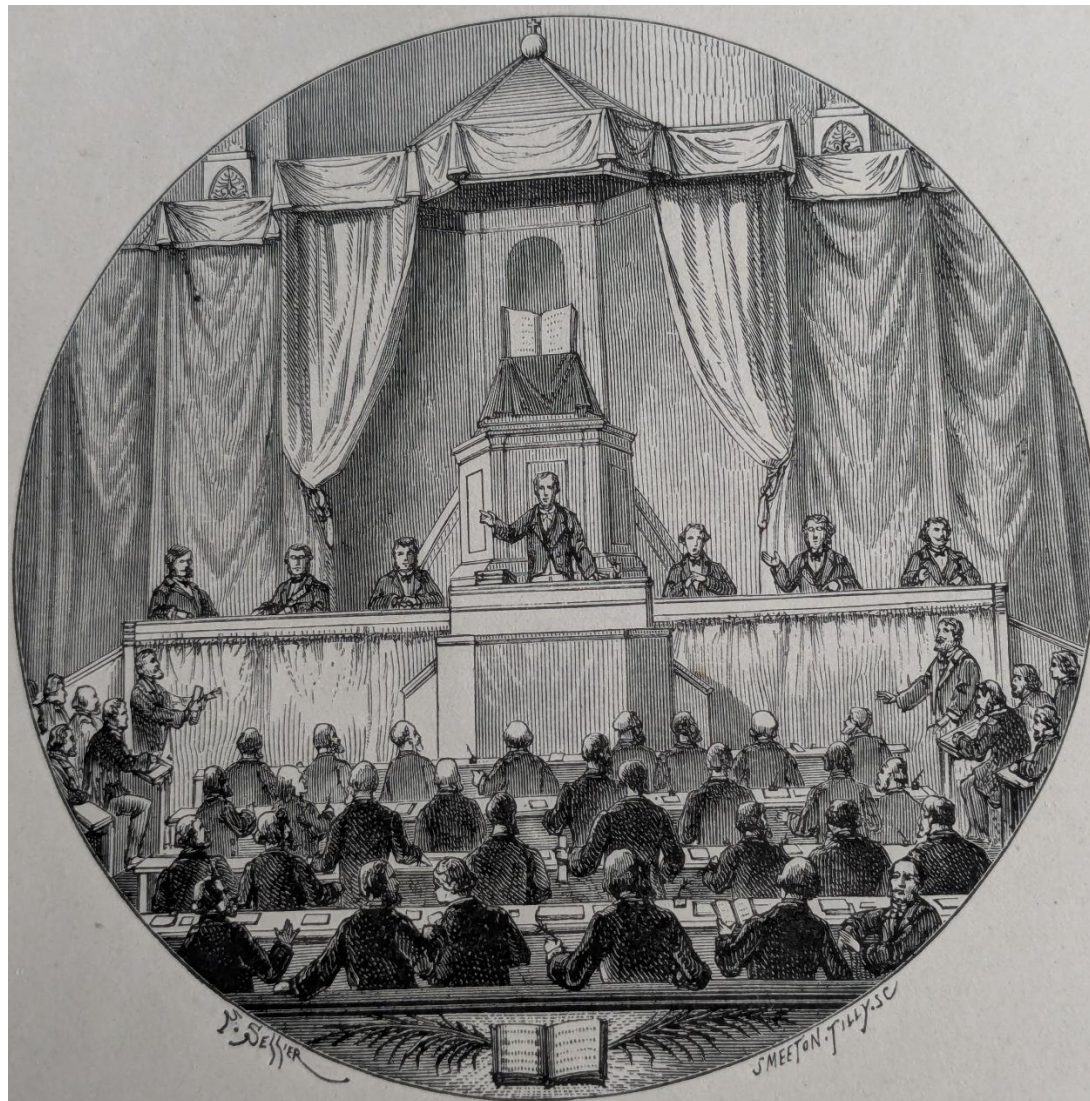


**Mercredi 20 mai 2026**

Société historique et scientifique des Deux-Sèvres  
Médiathèque de Niort – 18 h.

*Du Poitou vers les Pays du Refuge et de la Liberté : les routes de l'Exil selon Jean Rivierre*,  
par **AUDE BARANGER**





S.H.P.F – Le synode de 1872

## La bataille perdue du « Lion de Belfort » :

### Aristide Denfert-Rochereau au Synode de 1872

Le colonel Aristide Denfert-Rochereau est bien connu pour sa défense de la ville de Belfort face aux Prussiens en 1870-1871. Au bout de 103 jours de siège, lui et ses hommes en sont sortis sous les honneurs, un événement qui a permis à la France de garder cette ville lors des négociations de paix. Denfert-Rochereau est devenu un héros national. En cette même année 1871, il est entré en politique, se faisant élire député du Haut-Rhin. Puis, à peine un an plus tard, nous le retrouvons délégué au synode général de l'Eglise Réformée de France. Et cette fois-ci, le « lion » avait beau rugir, il a essuyé un échec.

Le trentième synode général de L'Eglise réformée de France s'est tenu à Paris du 6 juin au 10 juillet 1872. Ce synode, le premier synode officiel depuis 1660, a réuni une centaine de pasteurs et de laïcs, parmi lesquels des notables, trois députés de l'Assemblée Nationale et un ancien ministre d'Etat<sup>1</sup>. Numéro 69 sur la liste des participants, Aristide Denfert-Rochereau y est décrit comme « colonel de génie, membre de l'Assemblée Nationale ». Bien que domicilié à Paris, il faisait partie de la délégation de la V<sup>e</sup> circonscription, comprenant les consistoires de Saint-Maixent, Lusignan, La Mothe-Saint-Héray, Melle et Lezay.

Aristide Denfert-Rochereau n'a jamais caché ses convictions et origines protestantes. Louis Redien, en 1932, dit de lui qu'il *avait une foi profonde, ne négligeait pas ses devoirs religieux assistant régulièrement à l'Office de dimanche. Il était protestant, profondément chrétien et croyant*. Redien cite aussi une lettre écrite lors du siège de Belfort : *Il est impossible que Dieu abandonne notre Place, écrit le capitaine Weherlin, notre Chef protestant se confiant plus à Dieu qu'à lui-même et à ses hommes. Ce Chef (...) est un croyant !* Un auteur anonyme de l'ENSOA ajoute : *Pierre Marie<sup>2</sup> Philippe Aristide Denfert-Rochereau est né à Saint-Maixent (Deux-Sèvres) le 11 janvier 1823 de parents protestants<sup>3</sup> dont il a toujours gardé la foi profonde*. Rien d'étonnant alors qu'il soit délégué au synode de 1872.

Dans le compte rendu des séances du synode, publié en 1873, Aristide Denfert-Rochereau est mentionné treize fois. De ces mentions, trois concernent des questions administratives. Dix rapportent ses interventions aux débats, soit en s'exprimant de vive voix, soit par écrit. La vaste majorité de ces interventions touchait à une question épineuse qui divisait les délégués : fallait-il, oui ou non, proposer une confession (ou « déclaration ») de foi commune à l'ensemble des Eglises réformées ? Les « évangéliques », majoritaires au synode, disaient que oui ; les « libéraux », parmi lesquels se comptait Aristide Denfert-Rochereau, disaient que non.

Dans ce contexte, le terme « évangélique » décrit les pasteurs, les laïcs et les églises désireux de rester attachés à la foi protestante de leurs ancêtres huguenots. Cette foi est résumée dans *la Confession de Foi de La Rochelle*, adoptée au synode de Paris en 1559 et citée à de nombreuses reprises lors du synode de 1872. Les protestants libéraux, sous l'influence des « Lumières » et de nouvelles théologies venues d'Allemagne et popularisées en France par des auteurs comme Ernest Renan, ne pouvaient accepter ce qui leur semblait contraire à la raison. Ils rejetaient la doctrine chrétienne de la Trinité, l'expiation par le sang, les peines éternelles et même, pour certains, la réalité de la résurrection d'entre les morts. Les interventions d'Aristide Denfert-Rochereau au synode de 1872 montrent clairement qu'il approuvait ce que les évangéliques<sup>4</sup> appelaient, à juste titre, ces « doctrines nouvelles ».

Dès la troisième séance du synode, le samedi 8 juin, ce sont les évangéliques qui ont ouvert le feu. Une dizaine de délégués a déposé une proposition de déclaration de foi sur la base de la Confession de Foi de La Rochelle. La « contre-attaque » d'Aristide Denfert-Rochereau n'a pas tardé ! Le même jour, son nom figure parmi 41 signataires d'une lettre proposant que le rôle du synode soit purement consultatif (c'est-à-dire qu'aucune décision ne soit prise quant à une éventuelle confession de foi) et exprimant leur opposition à une confession de foi « obligatoire et exclusive ». Cinq jours plus tard, le jeudi 13 juin, avec 28 autres délégués, Aristide Denfert-Rochereau signe une deuxième lettre affirmant son appartenance à la branche libérale et appelant les délégués à rechercher « l'unité ».

Or, cette opposition était peine perdue. Le jeudi 20 juin a eu lieu le vote final sur la déclaration à proposer aux Eglises :

*Avec ses pères et martyrs dans la Confession de Foi de La Rochelle, avec toutes les Eglises de la Réformation dans leurs divers symboles, elle proclame l'autorité souveraine des Saintes Ecritures en matière de foi, et le salut par la foi en Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification. Elle conserve donc et maintient, à la base de son enseignement, de son culte et de sa discipline, les grands faits chrétiens représentés dans les sacrements, célébrés dans ses solennités religieuses et exprimés dans ses liturgies, notamment dans la Confession des péchés, dans le Symbole des Apôtres, et dans la liturgie de la Sainte Cène.*

Une majorité de 61 délégués a approuvé la déclaration ; 45 délégués, dont Aristide Denfert-Rochereau et le pasteur de Saint-Maixent, Théophile Gibaud, s'y sont opposés. Le compte-rendu ne rapporte pas sa réaction immédiate à ce vote. Mais ce texte représente tout ce qu'il ne pouvait croire, une expression du protestantisme qu'il a combattue avec acharnement. Même après ce vote, il continue à « défendre » son point de vue libéral. Ainsi le 5 juillet, trois semaines après ce vote, il déclare *qu'il trouve, et que tout protestant trouve, à la base de son éducation, l'Evangile, c'est-à-dire l'ensemble des faits qui ont trait à la vie de Jésus, à son enseignement et à celui de ses disciples. C'est par l'étude de cette collection de documents, de cet in-folio qui s'appelle la Bible, que tout protestant se fait sa foi. Mais il ne saurait admettre qu'on vienne lui dire ce qui dans cet ensemble est essentiel et ce qui ne l'est pas. Ce qui a le plus frappé l'orateur dans l'enseignement de Jésus, ce n'est pas tel fait de la vie de Jésus, c'est cette vie elle-même toute entière, envisagée au point de vue de sa signification morale et pratique.*

Les différentes interventions de Denfert-Rochereau au synode de 1872 nous permettent ainsi de déterminer la nature exacte de sa foi protestante. Il était un protestant libéral refusant les doctrines chrétiennes de ses aïeux. C'était un humaniste, un libre-penseur. Ces mêmes interventions nous apprennent pourquoi, au synode de 1872, en dépit de sa réputation militaire, de son statut politique et de sa persévérance dans le combat, face à la mouvance évangélique majoritaire, le « Lion de Belfort » a perdu la bataille.

MICHAEL MC GOWAN

<sup>1</sup> Le Nîmois François Guizot (1787-1874) a été successivement ministre de l'intérieur (1830), ministre de l'instruction publique (1832-1837) et ministre des affaires étrangères (1840-1848). L'un des principaux organisateurs du synode de 1872, il y a joué un rôle important en faveur de la mouvance évangélique.

<sup>2</sup> Marie étant le premier prénom de sa mère : Marie Constance David de La Noue (1800-1867).

<sup>3</sup> Au moment de sa naissance en 1823, son père, René Clovis (1800-1849) était diacre de l'Eglise de Saint-Maixent et son grand-père, Pierre (1769-1856), était ancien (responsable et membre du conseil presbytéral). Bien que descendants d'ancêtres huguenots, ses parents et grands-parents approuvaient la théologie libérale de leur pasteur, Théophile Gibaud.

<sup>4</sup> Les libéraux n'acceptaient pas qu'on parle d'« évangéliques » préférant parler d'« orthodoxes ».



Ad 79 – Statue du colonel Denfert-Rochereau (Saint-Maixent-l'Ecole)

## Défenses des libertés : l'engagement de trois Saint-Maixentais aux racines protestantes

Par AUDE BARANGER – Médiatrice culturelle au Musée du Poitou Protestant

- Philippe Aristide Denfert-Rochereau  
- Louis-Eugène Faucher  
- Louis Joubert

En guise de préambule, puisqu'il est toujours délicat d'interpréter l'attachement d'une personne à une conviction, cette citation de Michel Chaumet à propos d'Edmond Proust<sup>1</sup> : *Tout juste peut-on supposer que le fait de naître dans une famille et une région protestante a pu favoriser [...] la naissance d'idées progressistes associées à la conviction que l'éducation sert l'épanouissement individuel et le progrès social.* Celle-ci raisonne avec les valeurs fondamentales de la vision protestante<sup>2</sup> : justice, liberté, solidarité, responsabilité, durabilité, paix, tolérance, laïcité, démocratie, instruction, résistance... valeurs partagées par ces trois Saint-Maixentais.

### **Philippe Aristide Denfert-Rochereau (1823-1878)<sup>3</sup> : le « Lion de Belfort », défenseur inébranlable**

Né à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), le 11 janvier 1823, il s'inscrit dans la lignée familiale protestante poitevine. Plusieurs notables de sa famille jouent, depuis au moins la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un rôle non négligeable au sein de l'Église réformée. Ce sont des hommes de loi, des négociants et des industriels, puis, au XIX<sup>e</sup> siècle, des fonctionnaires, tous fortement attachés au protestantisme. Son grand-père sera adjoint au maire de Saint-Maixent et son père y sera percepteur.

Après des études secondaires menées successivement à Saint-Maixent, Toulouse et Poitiers, il se rend à Paris pour y préparer les grandes écoles au lycée Louis-le-Grand. Lors de ce cursus, il continue d'assister régulièrement au culte. L'intérêt qu'il porte alors aux prédications du pasteur Athanase Coquerel le conduit à choisir la tendance théologique libérale, à laquelle il demeurera fidèle. Il pratique alors le « libre examen », probablement encore plus poussé que ce que le pasteur Gibaud de Saint-Maixent aurait souhaité lors de sa communion en 1838.



Ad79 35 Fi 50 – Colonel Denfert-Rochereau

Il s'indigne de la corruption gouvernementale, il est attentif aux questions sociales et fréquente assidûment théâtres et musées. Visionnaire, il pense que « le progrès de la civilisation technique conduira à une Fédération européenne, dont la France devrait être le noyau, et qui pourrait équilibrer la puissance, qu'il croit destinée à devenir considérable, de la Russie d'une part, des Etats-Unis d'autre part... ce qui n'est pas si mal vu ».<sup>4</sup>

En 1842, il entre à l'École polytechnique et devient officier. Le jeune sous-lieutenant qu'il était alors, conserve toute sa liberté d'esprit dans les appréciations qu'il porte sur les règlements militaires, critiquant en particulier la notion « d'obéissance passive ». Il estime que « les lois qui régissent les militaires étant une dérogation à la constitution générale du pays, cette exception ne doit exister que dans les affaires de service, et dans toute les autres relations sociales, le militaire doit être rangé dans la classe des citoyens et participer aux avantages dont jouissent les autres » et ne veut pas « être tenu à la reconnaissance envers ces hommes politiques, alors qu'il ne partage pas leur manière de voir ».<sup>5</sup>

Ceci témoigne d'une complète indépendance dans ses jugements et appréciations. Il se passionne ensuite pour les problèmes sociaux qui se posent alors en France et rejoint peu à peu les théories socialistes. D'abord, lors de l'élection présidentielle de décembre 1848, il apporte son suffrage à Ledru-Rollin, l'un des chefs de file de la campagne des Banquets qui aboutit à la révolution de 1848 et à la Deuxième République. Il publie cette même année un opuscule intitulé : « Le socialisme et la science sociale, par un officier de l'armée des Alpes ». En 1849, il prend part à l'expédition de Rome, visant à rétablir l'autorité du pape dans sa souveraineté après son expulsion par les patriotes italiens, une expérience qui vient heurter ses convictions protestantes et socialisantes.

Engagé à gauche, il rejette les moments de désordres politiques et les mouvements insurrectionnels. Il se marie le 29 mars 1852 avec Pauline Surleau, fille d'un pasteur luthérien de Montbéliard, pour laquelle il aurait eu un véritable coup de foudre, ils auront deux enfants. Dans le même temps, les références à la politique dans ses notes sous Napoléon III se raréfient. Il est probablement heurté par le caractère autoritaire du régime et du rapprochement avec l'Église romaine. Il se consacre alors pleinement à sa carrière militaire.

En 1855, lors de la guerre de Crimée, il se montre très critique envers le commandement, dénonçant les fautes et le sacrifice inutile des hommes. Fidèle à ses valeurs, il reste constant dans ses choix, tant sur le plan personnel que professionnel, tout en préservant sa liberté de jugement. Peu après avoir reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur, il est blessé et évacué vers la France, il passe sa convalescence entre Montbéliard et sa ville natale de Saint-Maixent. Affecté par la suite en Algérie, il exerce les fonctions de conseiller presbytéral de la paroisse de Blida et dirige d'importants travaux de barrages et de ponts. Dès 1864 il est nommé commandant du Génie à Belfort pour y renforcer les fortifications et s'intègre dans la communauté luthérienne libérale de la ville.

<sup>1</sup> Michel Chaumet, *Edmond Proust, Maif Résistance et combat pour la liberté*, Geste, 2016 198 p., p. 17.

<sup>2</sup> Fascicule édité par FEPS Position 7 : Les valeurs fondamentales selon la vision protestante : <https://www.evref.ch/wp-content/uploads/2021/10/Les-valeurs-fondamentales-selon-la-vision-protestante.-FEPS-Position-7.pdf>.

<sup>3</sup> François Goguel, *Le Colonel Denfert-Rochereau*, in BHPF, T. CXXIV avril-mai-juin 1978, p. 187-210.

*Dictionnaire biographique des protestants français de 1787 à nos jours*, t. 2. museeprotestant.org

<sup>4</sup> François Goguel, *Le Colonel Denfert-Rochereau*, in BHPF, T. CXXIV avril-mai-juin 1978, p. 190.

<sup>5</sup> *ibid.*, p. 191.

Sa renommée s'accroît durant la guerre franco-allemande, lors du siège de Belfort (1870-1871). Il est alors gouverneur de la ville, il la défend si fermement que, même après la victoire de la Prusse, Belfort ne tombera pas dans les mains ennemis et demeure française, cela lui vaudra le surnom de « Lion de Belfort ». C'est à la suite de ce siège que sa carrière militaire prend fin, en même temps que sa nomination au grade définitif de colonel, pour « suppression d'emploi ». En raison du succès de la défense qu'il y avait menée, l'homme dérange aussi bien ses camarades de l'armée que de nombreux hommes politiques, cependant il est populaire, c'est ce qu'il lui permet de débiter une carrière politique.

Élu député du Haut-Rhin en février 1871, il démissionne dès le mois de mars en contestation du vote qui approuvait la cession de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, il est réélu en juillet de la même année en Charente Inférieure.

Républicain convaincu, il prend la tête de l'Union républicaine en mai 1872, consacrant son action principalement aux questions militaires pour préparer la France à affronter une Allemagne unifiée. En parallèle, il est délégué pour l'Eglise de Saint-Maixent au Synode général de l'Eglise réformée de 1872, où il défend les positions des libéraux, votant en particulier contre la Déclaration de foi proposée par les évangéliques. Bien que sa carrière politique ait été de courte durée, il connaît plusieurs succès électoraux après son échec à l'élection de sénateur inamovible en 1875. Élu député de Paris en 1876, puis réélu l'année suivante, il meurt le 11 mai 1878 à Versailles et repose dans le caveau familial des Surleau-Goguel à Montbéliard.

Sa notoriété perdure, plusieurs villes lui rendent hommage en donnant son nom à des rues et des places, notamment dans sa ville natale de Saint-Maixent-l'École, où une statue commémorative a été érigée.



Photographies : A. Baranger – Monument commémoratif du colonel Denfert-Rochereau à Saint-Maixent l'École

### **Louis-Eugène Faucher (1874-1964)<sup>6</sup> : Stratège de la Résistance, une vie de services et de convictions**

Né à Saivres le 8 octobre 1874 dans une famille protestante, il est surtout reconnu pour son parcours militaire, son rôle dans la coopération franco-tchécoslovaque et son engagement dans la Résistance française. Si son appartenance à la religion réformée n'est pas toujours mentionnée dans les sources, elle a probablement nourri chez lui une éthique marquée par la rigueur, la discipline et le sens du devoir. En effet, les hommages et documents commémoratifs insistent surtout sur la transmission de sa mémoire par son fils, Eugène-Vaclav Faucher, plutôt que sur des liens confessionnels spécifiques.

Il débute sa formation au lycée de Rochefort, où il prépare le concours d'entrée à l'École Navale. Sa myopie l'empêche cependant de poursuivre dans cette voie. Il se tourne alors vers l'École polytechnique qu'il intègre à Poitiers en 1894. Il choisit la filière du Génie, dédiée entre autres à l'attaque et la défense des places, à la construction des infrastructures militaires et aux travaux de fortification. Ses qualités lui valent d'être nommé professeur de tactique générale et de travaux du génie à l'École de Fontainebleau de 1901 à 1905. Soucieux de perfectionner sa formation militaire, il rejoint ensuite l'École supérieure de guerre, avant d'occuper divers postes dans l'administration centrale du ministère de la Guerre entre 1910 et 1914. Il contribue alors à la constitution du nouvel État-major général sous l'autorité du général Joffre.

Pendant la Première Guerre mondiale, il commande les compagnies du génie du 20<sup>e</sup> corps d'armée en Lorraine, Picardie et Belgique. Concomitamment il sert comme officier de liaison au Grand Quartier Général, bureau des opérations, où il assure la liaison entre les généraux Joffre et Pétain lors de la bataille de Verdun en 1916.

À partir de 1919, fort de cette expérience militaire et de sa connaissance approfondie de l'organisation des armées, il est associé à la Mission militaire française en Tchécoslovaquie. Il en devient progressivement le chef de 1926 à 1938 et gagne la confiance des autorités tchèques. Il joue un rôle clé dans la formation et la structuration de l'armée tchécoslovaque, marquant le début d'une carrière diplomatique internationale qui renforce sa stature.



Le Général de Brigade Louis Eugène FAUCHER p.18 in « Louis-Eugène Faucher », in *Bulletin de l'Amicale du 114<sup>e</sup> régiment d'infanterie de la Libération*, septembre 1962

<sup>6</sup> « Louis-Eugène Faucher », in *Bulletin de l'Amicale du 114<sup>e</sup> régiment d'infanterie de la Libération*, septembre 1962 Dictionnaire biographique des protestants français de 1787 à nos jours, T. 2.

Lettre du musée du sous-officier de St-Maixent, N° 21, septembre 2019 [https://lechevron.fr/images/articles/publications/lettre/lettre\\_MSO\\_021.pdf](https://lechevron.fr/images/articles/publications/lettre/lettre_MSO_021.pdf).

Profondément scandalisé par l'abandon de la Tchécoslovaquie par la France et l'Angleterre et révolté par le racisme nazi, il démissionne de ses fonctions le 23 septembre 1938, mettant fin à ses fonctions de chef de la Mission militaire française à Prague. Refusant de cautionner une politique qu'il juge moralement inacceptable, il se met à la disposition de l'État tchécoslovaque, prêt à accomplir toute mission que celui-ci lui confierait. Cette décision courageuse lui vaut un blâme officiel, tandis que le président du Conseil, Édouard Daladier, l'exhorte à « *faire son devoir de général français* ». Sa démarche incarne ainsi sa profonde loyauté envers ses convictions et ses alliés et illustre son refus de compromis face aux injustices politiques de l'époque.

Durant son séjour en Tchécoslovaquie, Louis-Eugène se passionne pour la culture du pays, son histoire et ses traditions. Il s'intéresse particulièrement aux thèses philosophiques et politiques de Tomáš Masaryk (1850-1937), le premier président de la République tchécoslovaque, converti au protestantisme, qui prônait une pratique de la politique inspirée par les valeurs chrétiennes. Cette vision mêlant rigueur morale et engagement civique a sans doute profondément influencé Louis-Eugène Faucher.

Il rentre alors à Saint-Maixent où il rencontre Edmond Proust<sup>7</sup>, instituteur et fondateur de la MAIF. Cette rencontre marque le début d'une convergence intellectuelle et morale qui jettera plus tard les bases de leur action commune au sein de la Résistance française. Dès 1940, il exprime clairement son hostilité envers les conditions dans lesquelles l'armistice avec l'Allemagne a été signé, dénonçant le compromis imposé à la France. Selon son fils, qui rapporte des propos datant probablement de 1941-1942, « l'antisémitisme de Vichy heurtait de front le protestant »<sup>8</sup>. Il est donc particulièrement choqué par l'antisémitisme affiché par le Régime de Vichy, qu'il perçoit comme une offense directe à ses convictions protestantes et à ses valeurs morales. Parallèlement, Louis-Eugène accepte la fonction de vice-président du Conseil presbytéral de Saint-Maixent, témoignant de son engagement actif dans la vie de sa communauté protestante.

Il s'engage dans la résistance française d'abord au sein du réseau de renseignement Alliance, où il représente le mouvement à Saint-Maixent-l'École. En janvier 1943, il rejoint Libération-Nord, puis, en septembre de la même année, il est nommé chef de la région B (Sud-Ouest) de l'Armée Secrète. Au début de l'année 1944, la Gestapo l'arrête et il est interné au camp de Füssen-Plansee, où il reste jusqu'à la fin de la guerre, échappant de peu à la déportation, il rentre en France en 1945.

Son fils Eugène rapporte un souvenir marquant de cette période :

« J'avais 10 ans [...]. Je me souviens de cet été 1942, lorsque j'ai vu mon père injurier à pleins poumons, en allemand, un détachement de la Wehrmacht qui défilait dans la rue Chalon.[...] Ce que j'ignorais alors, c'est que mon père exécutait les instructions de la BBC, prescrivant aux patriotes de se rassembler silencieusement le 11 novembre et le 14 juillet dans les lieux de mémoire.[...] La police allemande n'avait aucun mal à identifier les Saint-Maixentais qui donnaient suite à cette consigne. Mais mon père était surveillé par le contre-espionnage allemand depuis son arrivée à Prague en 1919, et le ministère des Affaires étrangères du IIIe Reich l'avait déjà répertorié comme "un excité de première"<sup>9</sup> ».

Après la guerre, Louis-Eugène Faucher poursuit son engagement civique comme conseiller municipal de Saint-Maixent-l'École, où son action laisse une forte empreinte. Hostile à la mainmise communiste sur l'Association France-Tchécoslovaquie après le coup de Prague de 1948, il se consacre à l'aide aux exilés et fonde l'Amitié franco-tchécoslovaque.

Jusqu'à sa mort à Saint-Maixent-l'École, le 30 mars 1964, il reste fidèle à ses convictions, à ses opinions et à sa vision d'une Tchécoslovaquie démocratique. Sa mémoire est officiellement honorée à Saint-Maixent-l'École avec l'inauguration, le 4 octobre 1964, d'une avenue portant son nom.



Plaque sur la tombe au cimetière ancien de Saint-Maixent-l'École/  
<https://cimetieresmellois.fr/SAINT%20MAIXENT%2079%20ANCIEN%20GENERAL%20FAUCHER.html>

### **Louis Joubert (1909-1982)<sup>10</sup> : les voix de la Foi, de la Liberté et de la Résistance**

Né le 1<sup>er</sup> décembre 1909 à Saint-Maixent-l'École, dans le faubourg Charrault (aujourd'hui rue Guillemé), où une plaque commémorative signale sa maison natale. Louis Joubert connut peu son père, tué le 6 mai 1916 au cours de la bataille de Verdun. Il passe son enfance à Prailles, au cœur du pays protestant des Deux-Sèvres. Élevé dans la foi réformée, il y puise les principales références morales et spirituelles qui guideront ses engagements futurs. Il poursuit ses études secondaires comme boursier au lycée Fontanes à Niort, puis en classe préparatoire à Poitiers et à la faculté des lettres de Bordeaux.

Pacifiste par conviction et en raison de la mort de son père, il refuse la préparation militaire et ne l'accomplit qu'en 1932-1933 dans le service météorologique de l'armée de l'Air, qu'il termine au grade de caporal. En 1935, il est reçu premier à l'agrégation d'histoire-géographie et nommé au lycée Montaigne de Bordeaux. Il enseigne jusqu'en 1965, date à laquelle il est nommé Inspecteur général.

À la fin des années 1930, à Bordeaux, il se situe clairement à gauche et quoique proche des socialistes il défend la nécessité d'une action concertée avec les communistes. En 1936, il participe à l'organisation des universités populaires et rejoint, en 1937 le comité directeur du mouvement œcuménique « L'Amitié ». Il contribue à la fondation du Syndicat du personnel de l'enseignement secondaire (SPES) affilié à la FGE-CGT et en devient responsable académique.

<sup>7</sup> Cf : Préambule.

<sup>8</sup> Dictionnaire biographique des protestants français de 1787 à nos jours, T. 2, p.507.

<sup>9</sup> <https://www.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/commune/saint-maixent-l-ecole/il-y-a-70-ans-l-arrestation-du-general-faucher>.

<sup>10</sup> André Caudron, Alain Dalaçon : <https://maitron.fr/joubert-louis-joubert-daniel-louis/>, notice JOUBERT Louis [JOUBERT Daniel, Louis] version mise en ligne le 20 juin 2011, dernière modification le 7 octobre 2024.

Dictionnaire biographique des protestants français de 1787 à nos jours. T.3.

Témoignages directs de Christian Joubert son fils et Michel Chaumet, *Interventions lors du Centenaire de Louis Joubert, dépôt de plaque*, 28/12/2009.



*Cliché archives privées famille Joubert  
Louis Joubert en terminale au Lycée Fontanes*

Remobilisé en 1939 dans les services météorologiques, il est démobilisé en juillet 1940 et reprend son poste à Bordeaux. Il s'engage alors dans la Résistance en diffusant la presse clandestine et en prenant part à des activités de renseignement. Au printemps 1943, il devient même conseiller politique du chef de la région B (Aquitaine) de l'Organisation civile et militaire (OCM). C'est ainsi qu'il est chargé de réorganiser l'Armée secrète (AS) dans les Deux-Sèvres, décimée par la répression. Il nomme Edmond Proust<sup>11</sup>, instituteur d'origine protestante et créateur de la MAIF, chef de la Résistance locale et parvient à équilibrer les responsabilités entre ce dernier et le général Faucher<sup>12</sup>. Ces actions et ses prises de position non dissimulées malgré les risques lui valent une attention particulière des services allemands, qui surveillent étroitement les membres influents de la Résistance à Bordeaux.

C'est ainsi qu'en octobre 1943, il est approché indirectement par le SS Dohse, qui prétend vouloir négocier avec la France libre. Afin de gagner du temps et de protéger son réseau, bien qu'il considère cette proposition comme « absurde »<sup>13</sup>, Louis Joubert se rend à Alger en janvier 1944 avec l'accord de l'OCM. Il transmet alors l'offre au général de Gaulle, qui refuse tout dialogue avec l'ennemi. Devenu suspect à la suite de cet épisode, il est placé en résidence surveillée en Algérie durant 18 mois, jusqu'en juillet 1945. Il met à profit ce séjour forcé pour approfondir ses études sur l'Islam et l'histoire du Maghreb. De retour à Bordeaux, il donne des cours d'histoire moderne, d'histoire de l'art et sur l'Islam contemporain. Il assure également des cours à la faculté de théologie protestante de Montpellier, où il devient docteur *honoris causa*.

C'est durant cette période d'après-guerre que se révèle pleinement le rôle moteur de sa foi réformée dans ses engagements éducatifs et civiques. Son souci de justice, son pacifisme et son action sociale transparaissent dans chacune de ses initiatives : l'enseignement, l'encadrement des jeunes et l'action syndicale.

Dès 1948, dans le cadre de son engagement anticolonialiste, il rédige un manifeste avec d'anciens résistants de l'Église réformée, tels qu'André Philip, René Courtin et Léopold Sengho. Il s'exprime également sur les conflits en Indochine, à Madagascar et au Maghreb, adoptant une position fondée sur la recherche de justice, de dialogue et d'analyse historique. À travers ses prises de position, il s'attache à faire reconnaître le principe d'indépendance des colonies et défend l'aide au tiers-monde tout en restant lucide sur les dangers des nationalismes émergents.

Dès 1949, il devient membre actif au sein de la Société des missions évangéliques de Paris puis du DEFAP (Département évangélique français d'action apostolique), qu'il marque de son empreinte tant dans le domaine de la pensée religieuse que dans l'enseignement historique. Fortement investi dans l'Église réformée, il prend part aux synodes régionaux et nationaux et s'implique dans ses instances dirigeantes. Il figure parmi les pionniers du mouvement œcuménique en restant profondément attaché au principe de laïcité.

Dans la France des années 1945-1960, marquée par la reconstruction, la décolonisation et la montée du mouvement œcuménique protestant, il contribue à faire de l'histoire un outil de réflexion critique et de conscience citoyenne. Nommé Inspecteur général en 1965, Louis Joubert exerce simultanément ses fonctions d'inspecteur et son engagement de militant protestant. Il élabore les programmes d'histoire-géographie destinés à l'enseignement dans les territoires d'outre-mer.

Il prend sa retraite anticipée en 1974 pour devenir pasteur de l'Église Réformée de Niort, fonction qu'il assume jusqu'en 1979. Il s'éteint le 14 janvier 1982 à Mougou, laissant derrière lui un parcours marqué par l'interconnexion profonde entre convictions religieuses, engagement social et lutte pour la liberté.



*Cliché archives privées famille Joubert  
Réunion politique avec Louis Joubert - avril 1956*

<sup>11</sup> Cf. Préambule.

<sup>12</sup> Notice biographique précédente.

<sup>13</sup> Témoignages directs de Christian Joubert, son fils.

## Affaires protestantes de justice

### LE CURÉ LUTTE CONTRE LES PROTESTANTS (1712)

Le 8 septembre 1712, François Nosereau, prêtre et curé de Saint-Léger, porte plainte devant le lieutenant particulier assesseur criminel Louis Texier. Il dénonce le fait que, malgré l'interdiction de la religion protestante et des assemblées dans l'espace public ou chez les habitants, on lui a rapporté des réunions « chez des personnes pas encore converties ».

Il raconte ensuite son histoire au magistrat. Ce même jour, en sortant de vêpres, il a appris qu'une réunion se tenait chez la veuve Vincelot dite la Bretonne qui habite « proche le logis et la grille de Varaize ». François Nosereau, n'écouterant que son devoir de prêtre, s'y rend immédiatement. La nommée Felon lui ouvre et il demande à voir la Bretonne. La domestique ment en répondant qu'elle ne sait pas où elle se trouve quand sa maîtresse, la veuve Vincelot, surgit en haut de l'escalier. La domestique est « toute tremblante ».

Le curé force le passage et monte dans une chambre à l'étage : il la trouve et l'interroge. Il constate que ladite Bretonne jette quelque chose sur un lit dont elle ferme les rideaux. Le curé s'en empare et observe les ouvrages cachés : *Les consolations de l'âme fidèle contre les frayeurs de la mort* par Charles Drelincourt imprimé à Charenton par Louis Vendôme et *Le Nouveau Testament* imprimé à Niort en 1675 chez la veuve Bureau. Le prêtre lui rappelle alors la loi mais la femme se jette trois fois sur lui pour reprendre ses livres en lui disant qu'il ne l'empêchera pas de prêcher. La veuve Vincelot maintient d'ailleurs qu'elle est dans son droit.

Edifié, le prêtre ressort prévenir le procureur du roi, Michel Goguet, mais un inconnu lui dit qu'il n'a pas trouvé tous les livres. Nosereau retourne donc dans la maison, fouille le lit et découvre dans le matelas un ouvrage titré : *Préparation à la Sainte-Cène* par Raymond Gasche, ministre du Saint-Evangile, édité en 1557 à Saumur et une lettre signée Goupillon adressée à Anne Champion à la B[.]rre.

Une information est décidée le 8 septembre. François Hayraut dit Poitevin, cardeur, confirme la rumeur d'assemblées illicites. Marie Groussart, femme du cardeur Charles Vriet, confie que la nommée La Boiteuse lui a raconté que plusieurs personnes « de la ville et de la campagne » passaient régulièrement. Ce témoin rapporte aussi d'autres faits : la dame La Boiteuse lui a dit avoir lu des livres les dimanche et jours de fête et dire « avec beaucoup d'esprit qu'elle prêchait mieux que les prêtres ». Ces propos sont confirmés par Marie Corbin, femme de François Garnier et Marie Gascon, épouse de François Trochelin. La veuve Fauché a aussi raconté au témoin qu'une nommée Madeleine, épouse d'un fouacier qui vit chez la dame Vincelot, n'avait jamais reçu le sacrement de l'eucharistie.

Tout cela explique que le 10 septembre 1712, le procureur Goguet requiert la prise de corps, ce que valide le magistrat Texier le même jour.

Sources : ad 79 4 B

### CRIME DE RELAPS À LA MÉMOIRE (1700)

Le samedi 31 juillet 1700, à Saint-Maixent, Suzanne Licieux est alitée et sent sa dernière heure arriver. Elle est l'épouse du tailleur d'habits René Petit. Mais c'est une ancienne protestante qui est revenue au catholicisme, en tous cas en apparence, après son abjuration...

On appelle Pierre Dubois, curé de Saint-Saturnin. Il y a, autour de la malade, plusieurs femmes. Il veut lui donner l'absolution. Comme elle lui fait comprendre qu'elle ne peut pas parler, il lui répond qu'il n'est pas nécessaire de parler pour recevoir l'absolution et qu'un seul signe d'elle permettra de transmettre son désir de recevoir ce sacrement. Le curé demande alors à Suzanne Licieux de serrer sa main pour lui manifester son souhait mais elle ne fait rien.

Comme elle a machinalement porté sa main à sa bouche plusieurs fois pendant l'entretien, le curé lui demande de refaire ce geste « en signe de son retour à l'Eglise catholique » mais rien n'y fait malgré les exhortations du prêtre. Celui-ci finit par partir.

Le prêtre revient 15 minutes plus tard pour la ramener à la religion et lui fait, sans succès, les mêmes propositions. Il réitère 30 minutes plus tard avec le même résultat. Elle répond qu'elle n'est pas en état mais « quelle luy donnerait satisfaction aussy tost quelle serait guérye ». Cette fois, c'en est trop et le curé explique que ce refus aura « des suites fâcheuses ». Cela étonne le couple et la malade, retrouvant opportunément la parole, dit au curé : « Monsieur, je n'en suis pas là. Vous serez content de moy que je seray guérie ». Le curé lui objecte qu'elle va mourir et qu'il est temps mais Suzanne Licieux répond qu'elle n'est « point en estat de penser à cella ». Il observe qu'au contraire, il est « plus que temps que jamais pendant que nous avons un moment de vie et de raison ». Mais Suzanne Licieux s'enferme dans le silence.

Le curé sort et prend à témoin plusieurs catholiques présentes : Marie Gabion, marchande ; Marie Foucher, marchande et Françoise Chastellier, matrone. A celle-ci s'ajoute Lucrette Lambert épouse de Pierre de Vieillechêze, venue chercher le curé pour monsieur Janvre de la Berlière à la dernière extrémité.

Le curé leur dit : « Vous voyez bien que madame ne répond rien et quelle ne veust point mourir catholique ». Devant elles, le curé réitère sa demande mais Suzanne Licieux répond « qu'elle n'en était point là ». L'homme d'Eglise finit par partir et, une heure après, Suzanne Licieux meurt sans avoir fait ses devoirs de catholique.

Le 7 septembre 1700, le procureur Gogué requiert contre Louis Grandmaison comme curateur au cadavre et à la mémoire de Suzanne Licieux. Le lieutenant général criminel Brunet valide ce réquisitoire dès ce jour-là.

Sources : ad 79 4 B

BENOIT SANCE



ROBUCHON (J.), *Paysages et monuments du Poitou – Saint-Maixent (Deux-Sèvres), vue générale prise de la voie ferrée d'Etat*

## 1876-2026, le temple de Saint-Maixent a 150 ans

Il faut attendre 1876 pour que les protestants de Saint-Maixent puissent reconstruire un temple. Leur premier lieu de culte avait été édifié sur un terrain rue du Plat d'Étain, en face de la maison du pasteur Chaigneau qui habitait rue de la Croix (actuelle rue Anatole France), en montant à droite, après la rue de la Calabre. Le deuxième, situé dans le faubourg Chaslou, avait été détruit en 1685 suite à la Révocation de l'Édit de Nantes.

Le Consistoire de l'Église réformée devient locataire puis propriétaire à partir de 1829 de l'ancienne église Saint-Léger mais les protestants locaux souhaitent dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, acquérir un terrain pour y construire un nouveau temple. En 1872, leur lieu de culte à Saint-Léger leur est interdit suite à une lettre de la préfecture :

*Monsieur le maire,*

*J'ai l'honneur de vous adresser ampliation d'un arrêté de ce jour par lequel j'ai interdit le temple protestant de St Maixent dont le délabrement et la vétusté mettent en péril la sécurité des fidèles.*

*Pour l'exécution de cette mesure, je vous prie de vous concerter avec M. le pasteur et de faire au conseil municipal des propositions pour assurer la célébration du culte dans un nouveau local qu'on louerait provisoirement en attendant une réédification qui me paraît inévitable.*

*Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée*

La municipalité affecte alors aux protestants le magasin aux pompes près de la porte Chaslou en attendant la construction d'un nouveau temple. Les pompes sont transférées dans la caserne d'infanterie.

Ce n'est qu'en 1874 que la commune achète le terrain : *un jardin de onze ares environs, avec toutes ses appartenances et dépendances, compris les bâtiments occupés actuellement par le bureau d'octroi, qui font partie de ladite promesse de vente. Ce jardin sis en cette ville au lieu-dit la Porte des Lessons, confronte d'un côté à la rue Basse du château, de l'autre au chemin des Lessons, aux promenades, d'un bout par les bâtiments à la rue des Grandes Boucheries et de l'autre bout aux propriétés de MM. Brangier et Rageau.*

La construction du temple débute en 1875 en utilisant les pierres de la Tour Chabot et de l'ancienne église Saint-Léger. L'archiviste du département de la Vienne, originaire de Saint-Maixent, Alfred Richard, raconte qu'à cette occasion, on découvrit la crypte.

En 1876, la communauté intègre son nouveau temple qui est encore celui qu'elle utilise aujourd'hui.

Depuis sa construction, les modifications sont peu nombreuses. En 1895, la communauté est déjà à l'étroit avec une sacristie de 14 m<sup>2</sup>. Il s'y tient le conseil presbytéral et le conseil du consistoire. Cela motive un agrandissement.

Puis, en raison des incivilités (toilettes, actes enfantins), une grille est construite autour du temple. Initié en 1898, cet aménagement est finalisé en 1902.

Après plusieurs pérégrinations, le temple de Saint-Maixent s'est ainsi fixé dans la ville basse à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le long d'un axe structurant de la ville. Les protestants ont ainsi regagné le droit et l'occasion réelle de croire en un lieu.

CHRISTELLE ET BENOIT SANCE

Extrait de : SANCE (B.), NORDEY-SANCE (C.), *Les protestants à Saint-Maixent : entre ombre et lumière (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, 2022.



Ad 79 – 2 O 2294

## Il y a 100 ans dans la presse à Saint-Maixent-l'École (extraits)



### Mémorial des Deux-Sèvres, n° 85, 9.4.1926

*Société botanique* – Une herborisation aura lieu dimanche prochain, 11 avril, dans le bois du Fouilloux, près de la Mothe-Saint-Héray, sous la direction de M. Dupain, président de la Société. Rendez-vous à une heure de l'après-midi sur la place de la Mothe-Saint-Héray.

### Mémorial des Deux-Sèvres, n° 88, 13.4.1926

*Théâtre municipal* – Très prochainement, la tournée Jeckson donnera *Mon curé au château*, avec Baby Charry et 14 excellents artistes.

### Mémorial des Deux-Sèvres, n° 89, 14.4.1926

*A l'école militaire* – L'inauguration du monument élevé à la mémoire des élèves morts pour la France aura lieu le 2 mai sous la présidence du maréchal Foch, assisté des représentants du Président de la République, des ministres de la Guerre et des Beaux-Arts. Voici le programme.

A 13 h 15, revue ;

De 13 h 45 à 14 h 15, allocutions des généraux Bataille et Rondenay, du commandant Léandri et du maréchal Foch.

A 14 h 20, défilé ;

A 14 h 45, signature du Livre d'Or ;

De 14 h 45 à 15 h 30, vin d'honneur ;

De 16 h 30 à 17 h 30, concert de l'École.

### Mémorial des Deux-Sèvres, n° 94, 20.4.1926

*Recensement militaire* – En vue de la formation des tableaux de recensement de la classe 1927, les jeunes gens nés à Saint-Maixent et ceux nés en dehors de la commune et dont les parents ou tuteurs sont domiciliés à Saint-Maixent, sont tenus d'en faire la déclaration à la mairie le plus tôt possible.

*Stade saint-maixentais* – Dimanche 25 avril, sur le terrain du stade Saint-Maixentais, grand match de rugby, Sporting-Club Surgérien, champion des Charentes. L'organisation de ce match a été confiée, cette année, au Stade Saint-Maixentais. Comme dans les autres villes, où ce match a déjà eu lieu les années précédentes, nous espérons qu'il attirera les amateurs de beau jeu ; ce sera d'ailleurs le plus joli match de la saison. Aussi convions-nous les Saint-Maixentais à venir nombreux applaudir les meilleurs joueurs du comité des Charentes. Le matin de ce match, à 10 heures, salle haute du Palais de Justice, conférence publique et gratuite sur les règles du jeu et de l'arbitrage. Les fervents du ballon ovale sont invités à s'y rendre. Nous donnerons dans quelques jours la composition des équipes.



Ad 79 40 Fi 17939 – Saint-Maixent, une équipe de rugby (1909)

### Mémorial des Deux-Sèvres, n° 95, 21.4.1926

*Syndicat d'initiative* – Il vient de se créer à Saint-Maixent, un syndicat d'initiative. L'idée a pris naissance à l'Union syndicale des commerçants et des industriels. La municipalité lui fit un accueil favorable et en quelques jours on put adjoindre aux groupements commerciaux d'autres bonnes volontés. L'assemblée préparatoire choisit une commission provisoire de sept membres : MM. Ailleaume, Challet, Dejean, docteur Guyonnet, Hublin, Ingueneau, et Rigaux. Cette commission s'est réunie mercredi 14 avril. Il fut admis à l'unanimité que le syndicat devait être ouvert à toutes les compétences et que l'on ferait appel au plus grand nombre.

Des commissions techniques furent prévues dont se chargèrent trois commissaires-délégués pris dans le bureau du Comité. Ces commissions embrasseront les questions suivantes : contentieux, relations techniques, Beaux-Arts, transports, industrie hôtelière, syndicat des commerçants, gastronomie, spécialités paysannes, tourisme rural. Il sera fait appel à toutes les compétences. Pour permettre un travail effectif de réalisation féconde, on constituera un comité de neuf membres facilement convocable et dont chacun recevra une affectation précise et nettement spécialisée selon ses aptitudes.

Un projet de statuts fut étudié d'après les statuts-types rédigés par l'Office national du Tourisme.

La commission reconnaît qu'il importe d'étendre dès maintenant la propagande à la campagne et de s'assurer le bon fonctionnement des services du secrétariat. Elle décide alors de s'adjoindre deux membres, un commissaire-délégué au tourisme rural et un secrétaire-adjoint archiviste qui lui manquaient. (La ratification de l'assemblée générale définitive étant bien évidemment réservée). Le choix de la commission se porta à l'unanimité sur M. Edouard Fouchier, vétérinaire et sur M. Gérard Guyonnet, employé de commerce, tous les deux bien sympathiquement connus.

Le bureau provisoire est ainsi constitué :

Président : docteur Guyonnet ; vice-présidents, MM. Henri Challet et Lucien Rigaux ; secrétaire général M. Henry Hublin ; secrétaire-adjoint archiviste, M. Gérard Guyonnet ; trésorier, M. Ailleaume.

Commissaires délégués : au contentieux, M. Dajeau ; aux transports M. Henri Ingueneau ; au tourisme rural, M. Fouchier.

Le docteur Guyonnet, président prenant acte du projet des statuts et en raison des services rendus et des concours que le syndicat ne manquera pas de trouver auprès des autorités locales, proposa que le Syndicat soit mis sous le haut patronage de : M. Emile Naslin, vice-président du Conseil général ; de M. le général Rondenay, commandant l'École militaire d'infanterie ; de M. Eugène Simonnet, maire de Saint-Maixent.

Le président leva alors la séance en promettant le prompt achèvement des statuts.

L'assemblée générale définitive ne pourra être convoquée qu'après que chacun aura pu faire une propagande indispensable pour recueillir un nombre honorable d'adhésions. De si heureux débuts valent des promesses.

### Mémorial des Deux-Sèvres, n° 95, 22.4.1926

*La ballade des mugnets* – C'est dimanche prochain qu'aura lieu dans la forêt de l'Hermitain la ballade traditionnelle dite des Mugnets.

Le public aura le plaisir d'y trouver de nombreuses attractions : bal avec grand orchestre, concours de tir, parquets cafés restaurants en forêt, jeux divers

*Théâtre* – C'est le jeudi 22 avril que la tournée Jeckson, donnera au théâtre municipal *Mon curé au château*, la pièce si spirituellement gaie. C'est un véritable spectacle de famille.

### Mémorial des Deux-Sèvres, n° 96, 24.4.1926

*Stade saint-maixentais* – Par suite du forfait de l'équipe Surgérienne, le Comité des Charentes a décidé d'annuler le match devant avoir lieu à Saint-Maixent le dimanche 25 avril. Devant cette décision, les dirigeants du Stade Saint-Maixentais ne peuvent que s'incliner. Ils s'excusent auprès du public qui lui est toujours fidèle, mais ils ne peuvent rien contre cette décision.

*Dénombrement de la population* – Le dernier recensement a donné les chiffres suivants : population municipale, 4095 ; population totale, 5.518 ; ménages, 1048.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 107, 7.5.1926

*Panne d'auto* – Mardi matin, une auto descendait à une assez bonne allure l'avenue Gambetta, lorsque tout à coup, une roue se détachant laissa la voiture sur place et continua sa route à toute vitesse. Elle parcourut ainsi une distance d'un kilomètre, tandis que le propriétaire faisait de vains efforts pour la rattraper. Dans sa précipitation pour courir après cette roue, le conducteur avait négligé d'arrêter son moteur ; à son retour, le feu s'était déclaré et la voiture commençait à flamber. Heureusement que le voisinage d'un garage a permis de vite conjurer le danger.

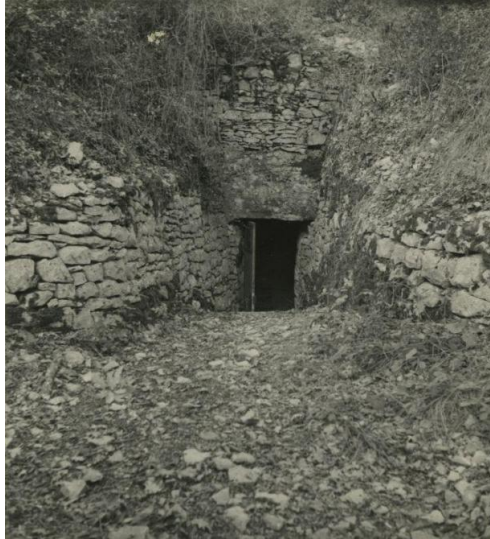
*Cinéma des Arts* – Programme des 8 et 9 mai :

Un film documentaire ; *Sa vengeance*, drame, dans l'Alaska, au milieu d'une tempête de neige ; *Ginette détective par amour*, comédie ; un film comique.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 108, 8.5.1926

*Musée du souvenir* – Nous avons dit déjà que, sous l'inspiration du Général commandant l'Ecole militaire, on va créer, comme mémoire des glorieux Morts de l'Ecole, un *Musée du souvenir* qui sera installé dans une des salles de l'établissement militaire, complément au Monument élevé. A cet effet, un pressant appel est adressé aux anciens Elèves et à leurs familles pour qu'ils envoient au Général commandant tout ce qui paraît digne de figurer dans ce Musée et de répondre à la pieuse pensée qui a inspiré ses fondateurs.

*Société botanique des Deux-Sèvres* – Une herborisation publique aura lieu le dimanche 9 mai sous la direction de M. Dupain, président de la société, au Tumulus de Bougon. Rendez-vous à 13 heures sur la place de La Mothe-Saint-Héray d'où une automobile emmènera directement les excursionnistes au tumulus. Retour par le dolmen des Sept chemins et la vallée de la Sèvre.



Ad 79 36 Fi 213 – Bougon, entrée de la chambre sépulcrale du tumulus A. (1957)

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 111, 12.5.1926

*Excès de vitesse* – Une automobile sortant du garage de l'Hôtel des voyageurs, a été prise en écharpe par une autre voiture arrivant à une assez bonne allure de la route de Poitiers. Le choc a occasionné d'importants dégâts matériels.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 116, 19.5.1926

*Accueilage* – Jeudi dernier, 13 courant, a eu lieu à Saint-Maixent, l'assemblée dite d'accueilage pour le louage des domestiques.

Gages moyens pour les hommes engagés du 24 juin au 24 septembre : 2.500 à 3.000 francs.

Gages moyens pour les femmes engagées pour la même période : 1.500 à 2.000 francs.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 117, 20.5.1926

*Colombe saint-maixentaise* – Cette société a donné, le dimanche 16 courant, son 1<sup>er</sup> concours de vieux pigeons à Bonneval (Eure-et-Loir) à 227 km de distance. Malgré un vent du nord violent, tous les sujets, lâchés à 10 h 10, sont rentrés assez rapidement à leurs colombiers.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 124, 29.5.1926

*Soirée artistique* – Nous apprenons que la société *La gaité saint-maixentaise* doit organiser à la date du 19 juin, avec le concours de la *Lyre saint-maixentaise* et de la *Symphonie*, une représentation de gala, dont le bénéfice sera entièrement versé à l'œuvre des souscriptions volontaires. Le programme, interprété exclusivement par des amateurs locaux, nous réserverait, paraît-il, d'agréables surprises. Il sera prudent de réserver ses places à l'avance.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 126, 1.6.1926

*Collège Denfert-Rochereau* – Trois élèves de notre collège viennent d'être reçus au concours des bourses 1<sup>er</sup> série. Ce sont : MM. Aimé Dupeux, Louis Guillon et Claude Métais.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 129, 4.6.1926

*Société botanique des Deux-Sèvres* – Dimanche prochain 6 juin, herborisation publique aux Tines de Chobère, commune de Nanteuil sous la direction de M. Dupain, président de la société. Rendez-vous à 13 heures, à Saint-Maixent, porte Chalons.



Ad 79 36 Fi 576 – Nanteuil, les Tines de Chaubert

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 132, 8.6.1926

*Accident* – Une automobile a été prise en écharpe samedi matin, vers les dix heures, par le tram venant de Parthenay. Le conducteur et propriétaire de la voiture, M. Lucien Treuille, marchand de porcs à Echiré, n'ayant pas entendu le sifflet, s'est engagé sur la voie du tramway au moment précis où le train traversait la route nationale n° 11. L'automobile a été projetée sur un mur, mais fort heureusement, il n'y a pas eu d'accident de personnes. Il est à noter que l'automobile malgré la violence du choc a pu être remise en marche sans réparation.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 135, 11.6.1926

*Soirée de gala* – C'est le samedi 19 juin, à 21 heures précises que sera donnée, dans notre salle de théâtre, la grande soirée de gala organisée par la *Gaité saint-maixentaise* avec la collaboration de la *Lyre saint-maixentaise*, de la *Symphonie* et d'amateurs locaux. Le programme sera des plus variés : pièces, chansonnettes,

monologues, auditions musicales, etc. Le produit de cette soirée sera intégralement versé à l'œuvre de la contribution volontaire. En conséquence toutes les entrées de faveur seront suspendues. Prix des places : 1<sup>er</sup>, 6 fr. ; 2<sup>e</sup>, 4 fr. Location chez M. Moimeau, concierge du théâtre.

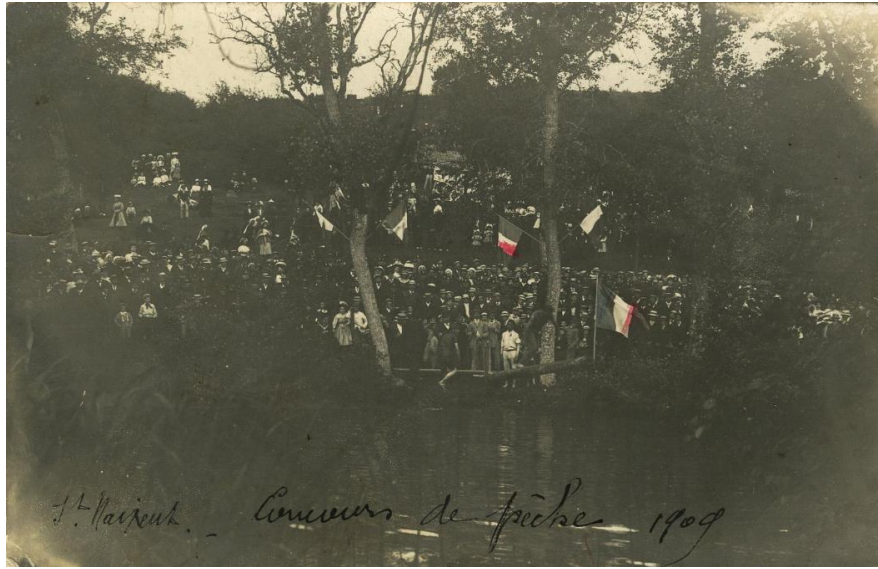
*Cinéma des Arts* – programme des 12 et 13 juin :

*Sources thermales*, documentaire ; *le Félon*, drame en six parties ; *mariés en vitesse*, comédie vaudeville en 4 parties ; *Implacables voisins*, comique en deux parties.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 137, 13.6.1926

*Le sport et la pêche* – La Sèvre niortaise qui arrose de ses méandres capricieux et pittoresques une riante et fraîche vallée, est une rivière très poissonneuse. On y trouve en abondance toutes sortes de poissons et en particulier, la truite saumonée, si appréciée des amateurs de pêche difficile et, on peut le dire aussi, des gourmets. La société de pêche "La Gaule Saint-Maixentaise", fondée en 1905, poursuit le but, tout en procurant une saine distraction et de bonnes promenades à ses adhérents, de réprimer le braconnage et de repeupler périodiquement la rivière en immergeant des alevins qu'elle acquiert de la pêche des étangs particuliers de la région et dont elle poursuit l'élevage au préalable, dans un étang qu'elle possède elle-même.

Ses cantonnements sont situés en aval et à environ un kilomètre de Saint-Maixent. Son concours annuel, qui a lieu le dimanche précédent le 14 juillet, est suivi d'une fête champêtre sur le lieu même du concours, au Moulin de la Place, et qui se déroule au milieu d'une nombreuse affluence. Dans les petits ruisseaux, affluents de la Sèvre, on peut aussi pratiquer la pêche à l'écrevisse.



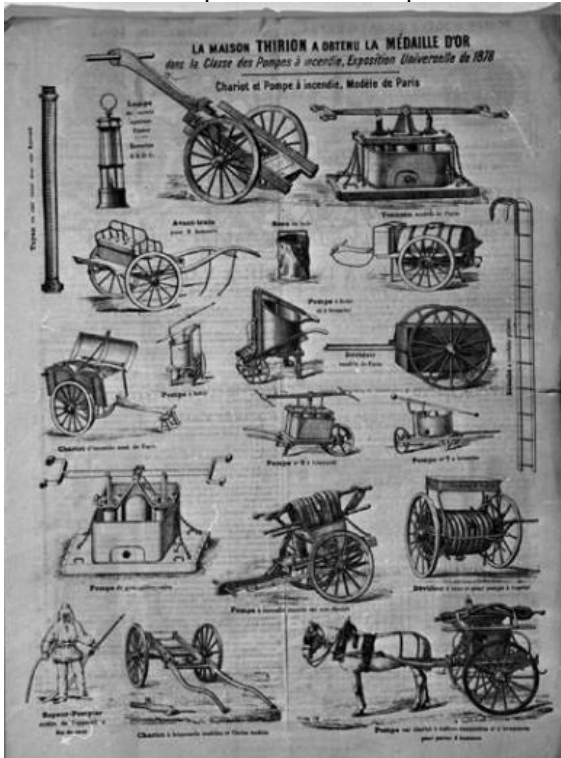
Ad 79 40 Fi 16881 – Saint-Maixent, concours de pêche (1909)

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 139, 16.6.1926

*Sapeurs-pompiers* – Dans le but de moderniser son matériel de défense contre l'incendie, le maire a fait procéder, dimanche dernier à l'essai de la motopompe Thirion par notre Compagnie de sapeurs-pompiers.

Les officiers de la Compagnie, MM. Beausoleil et Richard, ont fait exécuter trois démonstrations successives en présence de la municipalité, de plusieurs conseillers municipaux et d'un grand nombre de curieux.

Le premier essai a été fait au Pont des Marais, avec aspiration de l'eau dans la Sèvre ; les deux autres ont été effectuées en ville sur des bouches d'incendie de diamètres différents. Dans les trois cas, nous avons pu apprécier que la manœuvre de l'engin est rapide et facile, que la pression donne un jet dont la puissance est efficace à une distance de 18 mètres environ. Si nous considérons le petit volume de la pompe, qui est actionnée par un moteur Peugeot de quatre cylindres, avec un débit horaire de 30 m. c., nous pouvons affirmer que l'on peut aborder partout les points d'eau quelles que soient les difficultés de leur accès, et combattre un incendie avec succès et toute la rapidité désirable. Nous pensons donc que la motopompe Thirion a retenu favorablement l'attention du Conseil municipal et qu'elle viendra bientôt compléter un matériel qui a besoin d'être rajeuni.



Catalogue de la maison Thirion, 1888  
(<https://pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/IM63001166>)



Pompe à bras Thirion, modèle 1911  
(<https://passionmoteur.canalblog.com/archives/2015/11/09/32904753.html>)

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 150, 29.6.1926

*Conseil de guerre* – Le nommé Pautne, soldat de l'École militaire de Saint-Maixent, et auteur du vol armé de la nuit du 13 mars dernier, dans une épicerie de la rue Chaslon, numéro 20, vient d'être traduit devant le conseil de guerre de Tours.

Il s'est vu infliger la peine de 4 ans de prison pour vols qualifiés, rébellion envers le commissaire de police et voies de fait envers le brigadier de la police de Saint-Maixent.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 151, 30.6.1926

*Visite des journalistes* – C'est lundi 5 juillet, que se fera à Saint-Maixent, la visite des congressistes de l'Association professionnelle des journalistes de l'Ouest.

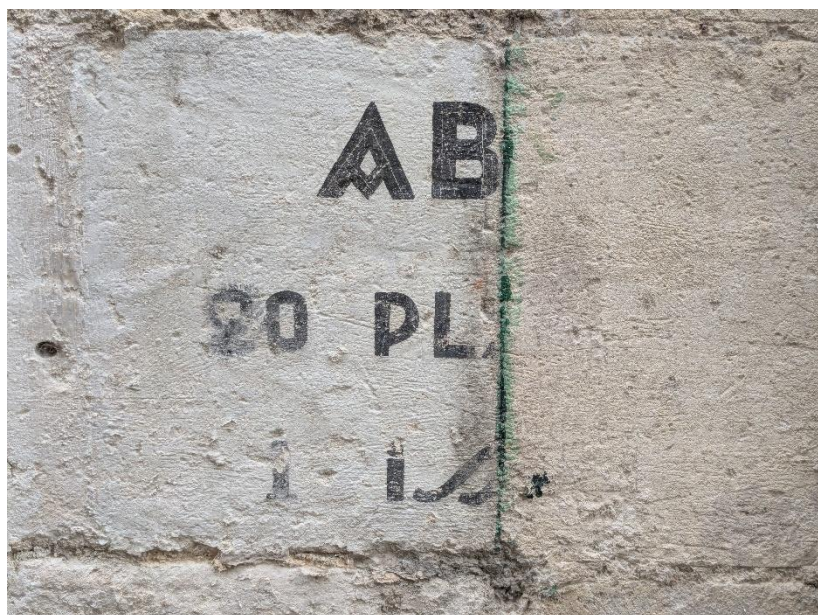
Arrivés des autobus vers 10 heures, nos hôtes visiteront sous la conduite des membres du Syndicat d'initiative les beautés de notre ville si curieuse par ses échappées sur la vallée de la Sèvre, sa remarquable abbaye, son école militaire.

Ils se retrouveront dans le magnifique cadre de nos promenades où à midi un déjeuner leur sera servi à l'hôtel Ingueneau, par la ville de Saint-Maixent et le Syndicat d'initiative.

A 2 heures, départ pour La Mothe par la forêt de l'Hermitain. Visite de l'orangerie et de la laiterie. Retour à Saint-Maixent pour 4 heures et départ vers Parthenay. Le prix du déjeuner est fixé à 15 francs que les membres du syndicat qui désireraient y prendre part sont priés de verser en se faisant inscrire chez le trésorier M. Ailleaume, 13 rue Chalons, avant jeudi, dernier délai.

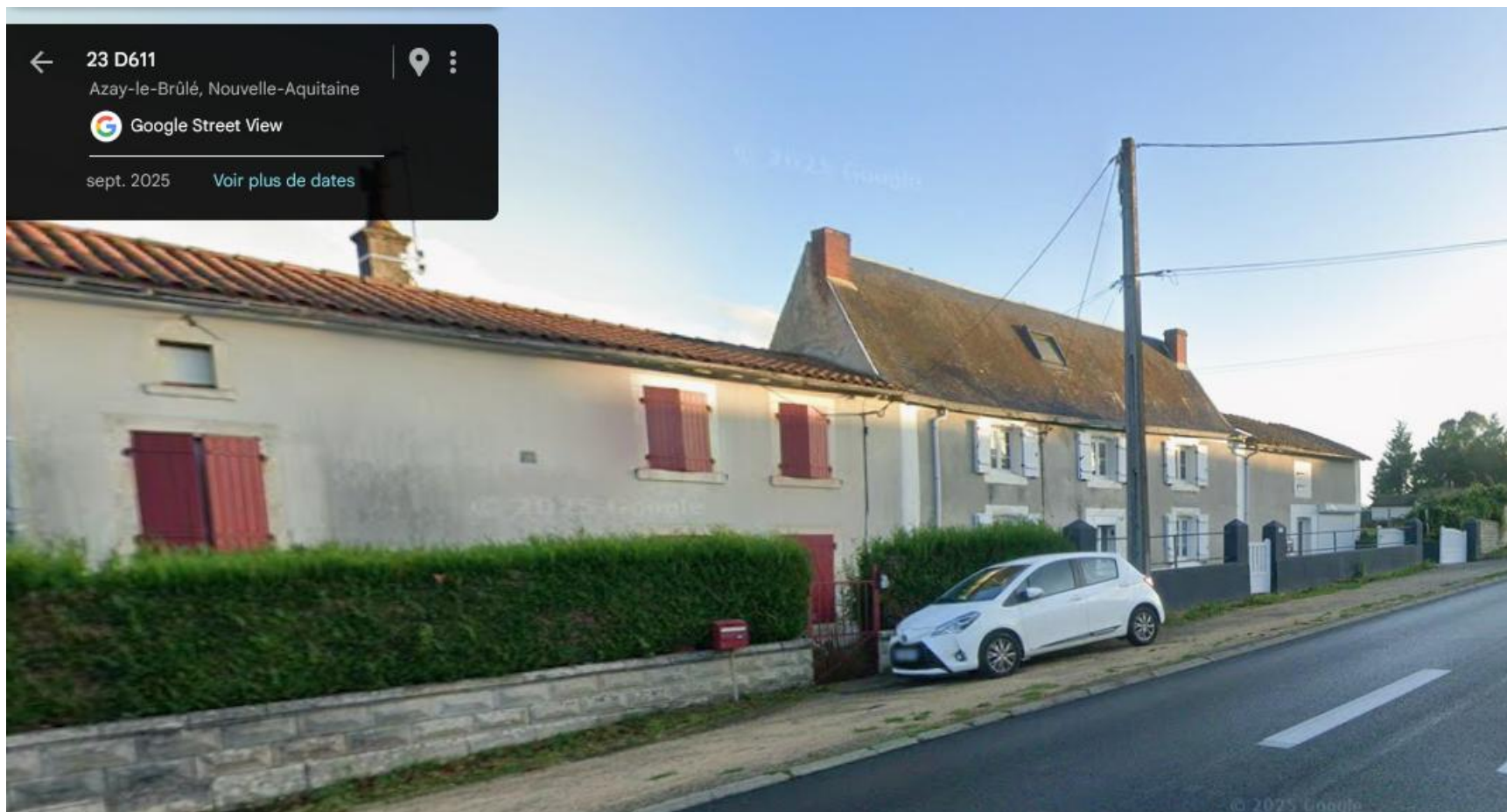
Ceux qui voudraient se joindre à l'excursion de La Mothe auront à donner leur nom et le nombre de places qu'ils désirent, à M. Ingueneau, quincaillier, rue Châlons. Le prix du voyage est fixé à 5 francs.

**Enigme n° 17 : où se situe cette inscription ?**



Photographie Michael Mc Gowan

**Réponse à l'énigme n° 16 : Kadoré, sur la route de Niort**



## Travaux au local de l'association

Les travaux ont pris plusieurs directions ces dernières semaines dans notre local rue Calabre, cette rue qui en 1930 et encore en 1935, a failli prendre le nom de rue Rabelais ou de rue Aristide Briand (1932).

Nous avons donc ôté dans la salle d'eau au rez-de-chaussée les lames en plastique qui recouvraient le mur du fond. Surprise ! Une niche se cachait derrière. Ce sera très certainement la dernière découverte de ce genre puisque nous avons piqueté tous les murs.

Ensuite, nous avons commencé à ôter la peinture sur les deux cheminées. Travail assez fastidieux, millimètre par millimètre : cinq couches de peinture sur la cheminée d'en bas et seulement deux en haut mais avec un mélange de plâtre et de papier peint sur les côtés.

Nous avons décidé de supprimer la dalle en béton devant la façade côté jardin afin de la remplacer par des pavés. Cela risque également d'être long car le béton et les petits gravillons en dessous représentent environ la hauteur d'une main.

Le ciment est ôté sur les marches de l'entrée. Sans être périlleux, cela devient un peu acrobatique : il faut baisser la tête pour rentrer (la porte fait moins d' 1 m 60 de haut) et faire attention aux trous dans les marches.

Enfin, nous avons créé dans le jardin une déviation temporaire de l'eau de pluie venant d'un versant du toit afin que l'eau ne stagne plus sur la dalle en ciment (que nous cassons) et accessoirement que l'eau ne rentre plus dans la maison !



niche dans la salle d'eau



cheminée rez-de-chaussée sur rue



Cheminée 1<sup>er</sup> étage sur rue



Travaux dans la cour



Marches au niveau de la porte d'entrée



Le pêcher du jardin

## *Sortie pèlerine à Exoudun*

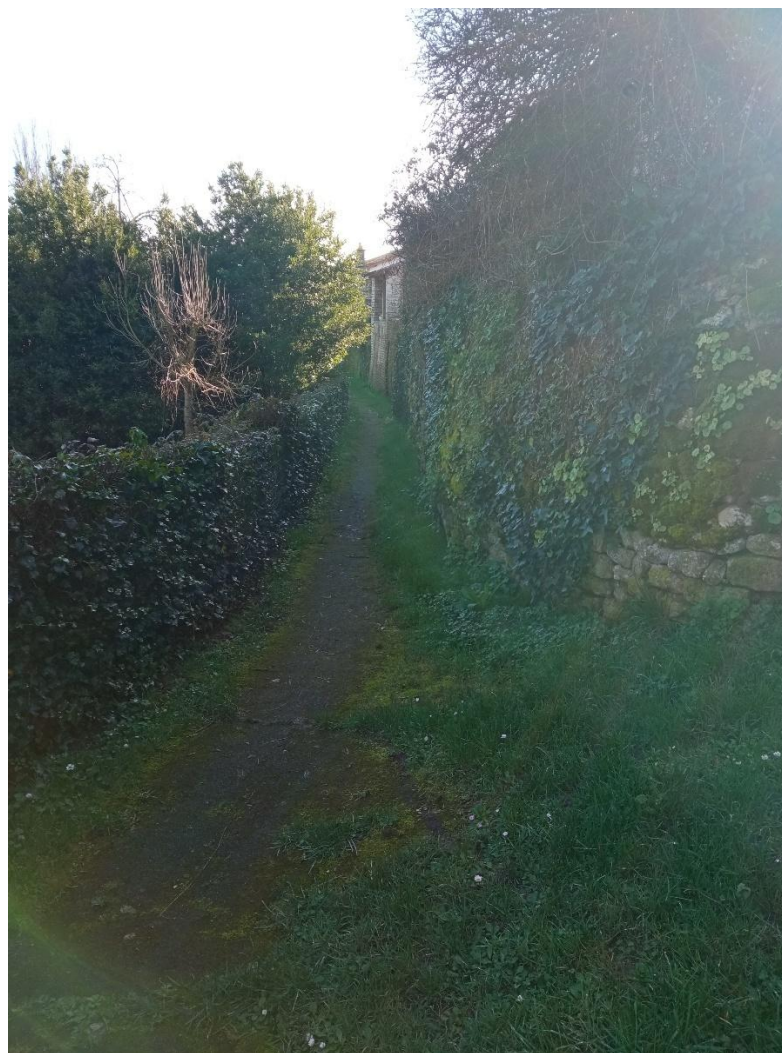
Exoudun est une petite commune située à quelques minutes de La Mothe-Saint-Héray. Haut lieu du protestantisme poitevin, la famille de Saint-Georges participa pleinement à la diffusion du culte réformé : Gabriel de Saint-Georges au château d'Exoudun et André de Saint-Georges au logis de Boissec qui accueillit le premier temple d'Exoudun. C'est aussi dans cette petite bourgade que naquit en 1904, Jean Rivierre, pasteur et auteur du *Dictionnaire des familles protestantes du Poitou*.



*Sèvre niortaise*



*La Fontaine bouillonnante*





*Le temple construit en 1855*



*Façade de rue*



*Le château découronné par Richelieu. Probablement construit à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle pour la famille de Lusignan.*



*Tombe de François Guillaume Richard, Exoudun, avec l'aimable autorisation du C.A.R.A.E*

## *François Guillaume Richard (1773-1856), soldat du 1<sup>er</sup> Empire à Exoudun*

François Guillaume Richard est né à Exoudun (79) le 26 janvier 1773. Il est le fils du marchand Guillaume Richard, qualifié de « maître » et de Magdeleine Richard dit du Chail. Il appartient à une famille de petites notables ruraux car son père est meunier et fermier général de la commanderie de Bagnault. Ce père commande ensuite la garde nationale de la commune sous la Révolution. Ses parrain et marraine sont François Richard du Chail et Françoise Marsault. François Guillaume se fait appeler Richard-Moulin comme son grand-père maternel se faisait appeler Richard du Chail et ses autres cousins Richard-Champmarot ou Richard-Dubois pour pouvoir identifier les différentes branches et attester de leur honorabilité locale.

Son dossier fait défaut dans les archives de la Légion d'honneur mais sa sépulture vient combler cette lacune. La tombe, dans un massif de buis, est actuellement située dans le parc du CARAE (Centre Accueil de Rencontre et d'Animation Exoudun) qui est l'ancien presbytère construit en 1905. François Guillaume Richard affirme au recensement de 1851 être catholique et décède célibataire le 9 juin 1856, à 16 heures dans son domicile du bourg où il réside avec sa servante et un domestique.



*Maison de Guillaume François Richard, rue de la Croix d'honneur (street view)*

Il laisse à cette dernière, Magdeleine Gaud, une partie de ses biens par un testament olographe du 3 septembre 1845 et sa succession est réglée le 13 novembre 1856. Cela consiste en l'usufruit de sa maison aux Ouches et du jardin attenant, une rente annuelle viagère de 300 francs pour un capital de 3.000 francs, différents biens d'une valeur de 3.260 francs (dont un lit garni estimé 150 francs, trois couverts en argent et neuf en étain pour 40 francs, etc.).

S'il est indiqué comme étant catholique dans un recensement, on peut émettre des doutes sur sa religion car il n'est pas enterré dans le cimetière communal et ses domestiques sont protestants.

Sa sépulture porte l'épithaphe suivante (orthographe respectée) :

« Ici repose le corps de Guillaume François Richard Moulin né à Exoudun deux-sèvres le 26 janvier 1773, entré au service comme soldat le 6 octobre 1791, nommé caporal le 11 janvier 1793, sergent le 18 août 1794, sergent-major le 17 septembre 1795, chevalier de la Légion d'honneur le 5 novembre 1804, sous-lieutenant le 18 décembre 1806, lieutenant le [27] mars 1809 et capitaine le 12 avril 1813, il a fait les campagnes du nord, des pyrénées-occidentales, de l'ouest, de l'italie, de l'ardèche, il a fait parti des camps de bayonne, montreuil et brest, ainsi que de la grande armée d'Espagne, il a servi sous les généraux Dumourier<sup>1</sup>, Mornay, Hoche<sup>2</sup>, Bonaparte<sup>3</sup>, Brune<sup>4</sup>, Massena<sup>5</sup>, Augereau<sup>6</sup>, Ney<sup>7</sup> et autres. Il a reçu pendant le cours de ses services différentes blessures a valencienne, a cholet dans la vendée, en italie et a saragosse en Espagne ».

Guillaume Richard a toujours combattu avec honneur et zèle et probité, enfin il a eu sa retraite le 1er septembre 1814 il est mort à Exoudun regretté de ses parents et de ses nombreux amis le 9 juin 1856 ».

(Archives départementales : Registres paroissiaux et Etat civil, déclaration de successions du bureau de La Mothe-Saint-Héray, recensement, cadastre et matrices cadastrales)

BENOIT SANCE

Sources : Registres paroissiaux et Etat civil, déclaration de successions du bureau de La Mothe-Saint-Héray, recensement, cadastre et matrices cadastrales

---

<sup>1</sup> Dumouriez Charles François (1739-1823), général.

<sup>2</sup> Hoche Lazare (1768-1797), général.

<sup>3</sup> Bonaparte Napoléon (1768-1821), général, empereur.

<sup>4</sup> Brune Guillaume (1763-1815), maréchal.

<sup>5</sup> Masséna André (1758-1817), maréchal.

<sup>6</sup> Augereau Pierre (1757-1816), maréchal.

<sup>7</sup> Ney Michel (1769-1815), maréchal.

